



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFI

Question écrite n° 51957

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de suppression des émissions de Radio France internationale dans six langues sur les dix-neuf langues que compte cette chaîne. En effet, il semblerait que cette réduction s'accompagne de la suppression de certaines rédactions et plus particulièrement de celle en langue allemande. Cette cessation d'activité qui entraînera la suppression des émissions en langue allemande risque fort de faire perdre à RFI sa fréquence FM à Berlin, sa licence étant liée à l'obligation d'émettre quotidiennement en allemand. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions pour préserver la diffusion de la culture française en Allemagne.

Texte de la réponse

La coopération franco-allemande constitue et demeure une priorité pour la France, y compris dans le secteur audiovisuel, comme en témoigne le succès constant que représente Arte. La réorganisation actuelle de Radio France Internationale (RFI) s'inscrit dans le cadre plus général de la réforme de l'audiovisuel extérieur français, décidée par le Président de la République en 2007. Cette réforme va permettre de moderniser et de mieux coordonner les entités qui composent l'audiovisuel public extérieur, à savoir RFI, France 24 et TV5 Monde, à travers la mise en place de synergies, tout en incitant ces sociétés à améliorer leur gestion. La réforme en cours ainsi pour objectifs d'améliorer la cohérence de la politique audiovisuelle extérieure de la France, la lisibilité de ses orientations stratégiques et l'efficacité de chacun de ses opérateurs. Dans ce cadre, la modernisation de RFI, dont les audiences et la situation financière se sont dégradées depuis quelques années, est indispensable. Ce projet de modernisation, dont dépend l'avenir de la société, implique nécessairement une redéfinition de ses missions et de ses priorités géographiques. Les évolutions géopolitiques en Allemagne ont bouleversé le paysage audiovisuel allemand, transformant considérablement le rôle que pouvait y jouer RFI. L'audience extrêmement confidentielle des deux heures par jour d'émission en langue allemande diffusées par RFI en Allemagne (en dessous de 0,01 %) témoigne du faible impact de ces programmes sur les populations. A contrario, il faut rappeler que Deutsche Welle ne diffuse plus de programmes en français depuis sept ans. Dans un tel contexte, et compte tenu des coûts importants de diffusion de ces programmes, notamment en Saxe, la direction de RFI ne pouvait plus envisager de conserver la rédaction allemande de RFI.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51957

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5730

Réponse publiée le : 4 août 2009, page 7671